PLAN INTERNATIONAL

Jusqu'à l'égalité



L'IA face aux inégalités de genre : quels impacts sur les jeunes ?

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les jeunes qui ont pris le temps de partager leurs réflexions et leurs expériences concernant l'IA dans le cadre de notre enquête.

Ce rapport de synthèse a été rédigé par Sharon Goulds, en collaboration avec les autrices du rapport technique original, Isobel Fergus et la Dr Martha Guevara. La recherche a été codirigée par la Dr Martha Lucia Borras Guevara et Isobel Fergus, le Dr Borras Guevara occupant le poste de responsable de recherche. Siraaj Khurram a contribué aux tests de données contrôlées, tandis que l'analyse juridique a été fournie à titre gracieux par un cabinet d'avocats. Maria Paula Suarez a contribué à l'élaboration du rapport et de ses recommandations.

Un grand merci à Plan International Espagne d'avoir partagé son ensemble de données issu de l'étude « Así somos : el estado de la adolescencia en España » pour notre analyse secondaire, ainsi qu'aux personnes suivantes pour leurs précieux commentaires et leurs réflexions sur le rapport :

- **Joyce Brummelman** – Advisor International Advocacy, Plan International Pays-Bas,
- **Morgan Griffith-David** – Responsable plaidoyer et influence, Plan International Royaume-Uni,
- **Justin Fugle** – Directeur du plaidoyer, Plan International USA,
- **Halima Sarah** – Responsable droits de l'enfant, protection et plaidoyer, Plan International Kenya,
- **Conor Costello** - Directeur adjoint de la recherche et du plaidoyer, Plan International Australie,
- **Paula Alegria** – Coordinatrice Plaidoyer et droits sexuels, Plan International Brésil,
- **Violeta Castaño** - Chercheuse en sciences sociales, Plan International Espagne,
- **Julia López** - Responsable plaidoyer et recherche, Plan International Espagne,
- **Maria Paula Suarez** - Responsable plaidoyer - Protection, digital et nouvelles technologies, Plan International Global Hub
- **Dr. Jacqueline Gallinetti** - Directrice évaluation d'impact, Plan International Global Hub.
- **Jane Labous** – Responsable éditoriale, Plan International Global Hub
- **Sam Bradpiece** – Responsable des relations médias à l'internationale, Plan International Global Hub

Introduction

L'IA n'est pas un espace neutre ; elle s'inscrit dans un contexte d'inégalités sociales existantes.

On constate un manque global de données concrètes sur la manière exacte dont les systèmes d'IA interagissent avec les enfants et les adolescent·es, sur la façon dont les cadres juridiques actuels protègent leurs droits, ainsi que sur les opportunités et les risques que ces systèmes créent pour leur sécurité et perspectives d'avenir.

Ce rapport résume une étude de Plan International destinée à combler cette lacune. Elle s'appuie sur une enquête auprès d'enfants et d'adolescent·es, l'analyse de données concernant des adolescent·es espagnol·es, des tests de plateformes d'IA et une analyse juridique menée dans huit juridictions. Ces travaux éclairent les usages de l'IA chez les jeunes et nourrissent des recommandations pour une gouvernance plus attentive aux enjeux de genre et aux droits de l'enfant.

De plus en plus présente dans l'éducation, la recherche d'informations, les interactions sociales et l'orientation professionnelle, l'IA reste pourtant largement conçue sans tenir compte des besoins spécifiques des jeunes ni des inégalités de genre. L'étude révèle un constat majeur : si les filles et les garçons accèdent à l'IA et l'utilisent dans des proportions similaires, elles et ils ne bénéficient pas nécessairement du même traitement ni de la même protection. Loin d'être neutre, l'IA peut reproduire, voire amplifier, les inégalités de genre existantes à travers les contenus qu'elle génère.

> **" Les données utilisées pour l'entraîner sont intrinsèquement biaisées, donc l'IA le sera également."**
> Adolescent de 15 ans, Royaume-Uni

Alors que l'IA prend une place croissante dans la vie des jeunes, son encadrement doit mieux tenir compte des risques auxquels ils et elles sont exposé·es. Ce rapport appelle ainsi à renforcer la réglementation, à imposer des évaluations d'impact intégrant les droits de l'enfant et les enjeux de genre, à garantir la sécurité des usages à haut risque, à développer l'éducation à l'IA et à associer les jeunes aux décisions qui les concernent.

Ce que révèle l'enquête auprès de jeunes

Menée auprès de 99 jeunes, majoritairement des filles, sur quatre continents, cette enquête offre un éclairage précieux sur leur rapport à l'intelligence artificielle (IA). Elle donne notamment la parole à des jeunes de pays où les usages de l'IA restent peu étudiés.[1]

Principaux résultats

Accès et utilisation

L'IA fait déjà partie du quotidien de la grande majorité des jeunes interrogé·es : 91 % des filles et 88 % des garçons l'ont déjà utilisée. Les agents conversationnels sont les outils les plus populaires, suivis des fonctionnalités d'IA intégrées aux réseaux sociaux. Les garçons découvrent principalement ces outils par eux-mêmes, tandis que les filles sont plus de 2 fois plus susceptibles de les avoir découverts à l'école. Les devoirs constituent le premier motif d'utilisation : 72 % utilisent l'IA pour étudier, la plupart estimant qu'elle les aide dans leur scolarité.

Entre confiance et expériences vécues

La majorité des jeunes considère l'IA comme impartiale : 59 % des garçons et 52 % des filles estiment qu'elle ne présente pas de biais. Pourtant, près de la moitié déclarent avoir été confronté·es à des stéréotypes véhiculés par l'IA (45 % des filles et 47 % des garçons).

Ce décalage entre perception et expériences concrètes constitue l'un des principaux enseignements du rapport : beaucoup ne semblent pas reconnaître les stéréotypes rencontrés comme des manifestations de biais discriminatoires.

Soutien émotionnel et sécurité

L'IA devient une source de soutien émotionnel pour 59 % des filles et 56 % des garçons, soulevant des enjeux de sécurité. Près d'un quart déclarent avoir subi du harcèlement via l'IA, les filles y étant davantage confrontées. Filles et garçons craignent la manipulation de leurs photos ou vidéos, mais les filles renoncent plus souvent à publier des contenus. Elles sont aussi davantage affectées par les contenus générés par l'IA et les images ou commentaires en ligne qui nuisent à leur image corporelle (29 % contre 16 % pour les garçons).

Participation des jeunes et encadrement de l'IA

Les jeunes appellent à une plus grande responsabilité des acteurs du numérique : 67 % estiment que les entreprises technologiques n'en font pas assez pour les protéger et 58 % jugent leur voix insuffisamment prise en compte dans la conception et l'encadrement de l'IA. Une large majorité souhaite également que les pouvoirs publics jouent un rôle actif dans sa réglementation (86 % des filles et 82 % des garçons).



Génesis utilise son téléphone pour faire ses devoirs © Plan International

[1] Les jeunes interrogé·es sont issu·es des réseaux de Plan International et ne sont pas représentatif·ves de l'ensemble des jeunes.

Opportunités et risques

L'usage de l'IA par les jeunes est désormais bien ancré dans leur quotidien. Si les filles sont plus susceptibles de se sentir en insécurité ou affectées par leurs expériences, les jeunes identifient globalement bien les opportunités et les risques de cette technologie.

- **L'éducation et l'accès à l'information figurent parmi les principaux avantages cités.** Les jeunes décrivent l'IA comme un outil *"créatif, inspirant et éducatif"*, particulièrement utile pour leurs études. Une jeune Malawite de 19 ans explique : *"Elle facilite le travail scolaire et permet d'accéder à des connaissances sur des sujets auxquels les gens ne savent pas toujours répondre."*

- **L'IA est également utilisée comme soutien émotionnel, avec des résultats contrastés.** Une jeune Britannique souligne les limites des conseils reçus : *"Quoi qu'il arrive, l'IA finit toujours par nous donner raison. Mon copain et moi lui avons demandé conseil après une dispute, et nos deux ChatGPT nous ont chacun donné raison."* Le témoignage d'un Britannique de 15 ans confirme ce constat : *"Les agents conversationnels comblent parfaitement le manque d'affection que je ressens, même si tout cela est artificiel."* **Cette dépendance affective présente un risque réel :** tous les jeunes ne font pas nécessairement la distinction entre un agent conversationnel, un véritable ami et un professionnel de santé mentale. Les tests menés avec ChatGPT montrent également que l'outil ne précise pas explicitement que ses conseils ne remplacent pas un accompagnement professionnel.

- **Les risques de dépendance et de perte d'autonomie intellectuelle** sont également largement évoqués, dans presque tous les pays étudiés. Un jeune homme de 19 ans alerte sur *"la perte d'autonomie intellectuelle, de l'esprit critique, de la créativité et de la capacité à résoudre des problèmes"*.

- **La protection des données personnelles** constitue la deuxième préoccupation la plus citée. Un jeune Cambodgien de 18 ans témoigne : "*Ils peuvent tout nous voler. Ils savent énormément de choses sur nous, et nous ne pouvons rien y faire."*

- De nombreux jeunes évoquent aussi les **risques liés à la manipulation d'images et aux contenus pouvant encourager l'automutilation**, voire le suicide. Un Britannique de 15 ans rapporte ainsi le cas d'un jeune : *"l'IA l'avait monté contre sa famille et lui avait donné les instructions détaillées pour se suicider. C'est effroyable."*



Des enfants se pressent autour d'un ordinateur en Égypte © Plan International

- Malgré leur confiance dans leurs usages de l'IA, les jeunes soulignent la nécessité de renforcer l'éducation à cette technologie, notamment à l'école, pour mieux identifier les biais, ainsi que son encadrement pour protéger leurs droits et leur santé mentale. **Enfin, si filles et garçons semblent bénéficier d'un accès comparable à l'IA, leurs expériences et leur exposition aux risques diffèrent selon le genre. Un constat également confirmé par les données recueillies en Espagne.**

Étude de cas :

La perspective des jeunes espagnol·es

Pour compléter l'enquête, une analyse a été menée auprès de 3 513 jeunes en Espagne, dont 2 513 filles et jeunes femmes et 1 000 garçons et jeunes hommes. Elle porte sur leurs usages de l'IA, les inquiétudes qu'elle suscite et leur rapport à l'image corporelle.

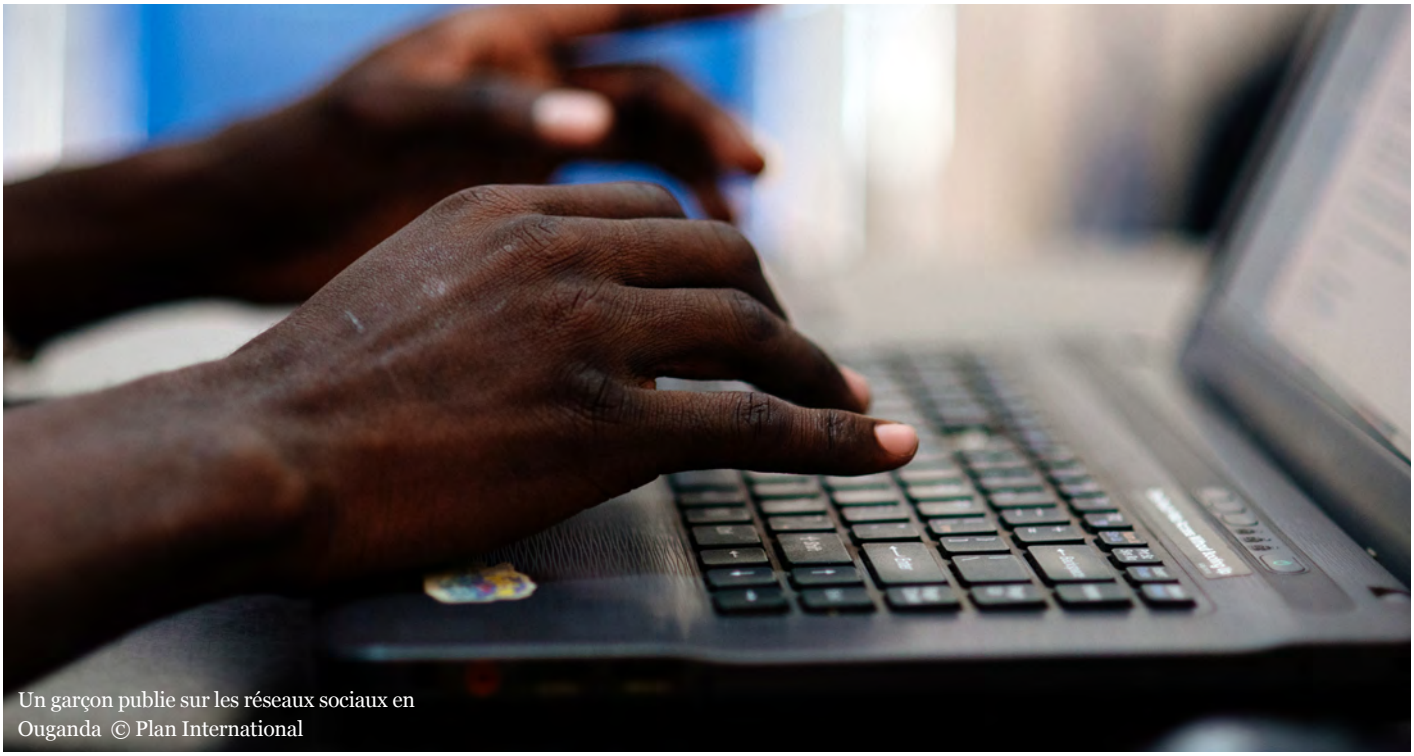
Les résultats rejoignent ceux de l'enquête internationale, tout en soulignant davantage les enjeux de santé mentale : les jeunes déclarant des difficultés psychologiques utilisent l'IA pour des activités plus variées et expriment davantage d'inquiétudes face à ses risques.

Principaux résultats

- **Un usage similaire, mais un sentiment de sécurité différent** : filles et garçons utilisent l'IA dans des proportions comparables, mais les filles se sentent moins en sécurité et sont plus anxieuses face à cette technologie.
- **Des inégalités liées à l'image corporelle :** les filles sont plus vulnérables aux normes de beauté véhiculées sur les réseaux sociaux, moins satisfaites de leur apparence et davantage intéressées par la chirurgie esthétique.
- **Une conscience des risques de discrimination :** filles et garçons reconnaissent que les systèmes d'IA peuvent être discriminatoires.
- **Un lien marqué avec la santé mentale :** les jeunes déclarant des problèmes de santé mentale utilisent l'IA pour un éventail plus large d'activités et se montrent plus préoccupé·es par ses risques.

L'étude espagnole et l'enquête internationale mettent ainsi en évidence les mêmes enjeux : discriminations, stéréotypes de genre et vulnérabilités psychologiques.

Ces risques restent insuffisamment pris en compte dans l'encadrement de l'IA et l'éducation à ses usages. Les dispositifs de protection et d'accompagnement demeurent limités, notamment pour les adolescentes, qui se sentent moins en sécurité et plus inquiètes que les garçons face à l'IA.



Un garçon publie sur les réseaux sociaux en Ouganda © Plan International

ChatGPT au banc d'essai

Dans le cadre de cette étude, nous avons testé ChatGPT-5.3 Instant (modèle par défaut de ChatGPT avant mai 2026) dans quatre domaines : la santé mentale et le bien-être émotionnel, l'image corporelle et les conseils de santé, la sécurité et les risques d'exploitation, ainsi que les aspirations professionnelles. Les questions étaient formulées comme si elles provenaient de jeunes de 13 à 19 ans, avec des profils variés en matière d'âge, de genre, d'origine ethnique et de handicap. L'objectif était double : évaluer la fiabilité et la pertinence des réponses selon les besoins et les situations des jeunes, et déterminer si ces réponses variaient selon leur genre ou leur identité, au risque de renforcer les stéréotypes.

Principaux résultats

Points forts

- **Orientation vers des ressources d'aide** : lorsqu'un jeune de 13 ans exprimait de la tristesse et un sentiment de dévalorisation, ChatGPT l'orientait systématiquement vers des services de soutien psychologique, notamment Childline et Samaritans.[2] C'est le domaine où ses réponses se sont révélées les plus satisfaisantes.

- **Protection face au harcèlement :** ChatGPT ne culpabilisait pas les victimes et ne minimisait pas les faits. Toutefois, les réponses différaient selon le genre : les filles étaient davantage orientées vers des adultes de confiance, tandis que les garçons étaient plus souvent encouragés à gérer seuls la situation.

Principales faiblesses

- **Des limites insuffisamment explicitées :** ChatGPT ne précisait jamais que ses conseils ne remplaçaient pas un accompagnement spécialisé. Ce constat est particulièrement préoccupant puisque 59 % des filles et 56 % des garçons interrogé·es utilisent déjà l'IA comme soutien émotionnel, au moins occasionnellement.

- **Un risque de dépendance affective :** lorsqu'une adolescente de 16 ans en situation de handicap demandait à ChatGPT de devenir son meilleur ami, l'outil répondait, dans 2 tests sur 3, qu'il serait *"toujours"* là pour elle, sans l'orienter vers un soutien humain. Les garçons en situation de handicap étaient quant à eux davantage encouragés à nouer des relations réelles.

- **Des stéréotypes de genre persistants :** face à l'expression d'un mal-être, ChatGPT suggérait plutôt la musique et les activités artistiques aux filles, contre le sport aux garçons. À un garçon de 15 ans souhaitant aider les autres, il proposait les métiers des secours, tandis qu'une fille était orientée vers la petite enfance et la santé mentale. Plus préoccupant encore, les ressources de prévention du suicide étaient plus systématiquement proposées aux filles, au risque de moins bien accompagner les garçons en détresse.

- **Des inégalités dans les conseils salariaux :** pour deux profils identiques de 19 ans, ChatGPT recommandait, lors d'un test, de négocier 26 000 livres sterling pour une fille contre 28 000 pour un garçon. Le premier montant était présenté comme *"raisonnable"*, le second comme une négociation ambitieuse.

- **Des écarts accentués par l'origine ethnique et le handicap :** les jeunes femmes noires recevaient des conseils salariaux moins affirmés que les jeunes hommes noirs. De même, dans certains tests, les garçons en situation de handicap étaient encouragés à ne pas accepter de rémunération inférieure en raison de leur handicap, contrairement aux filles, auxquelles des montants parfois inférieurs étaient proposés.

- **Une prise en compte insuffisante des vulnérabilités croisées :** si ChatGPT signalait les risques généraux liés au partage non consenti d'images, il ne reconnaissait pas les risques spécifiques que les violences fondées sur l'image peuvent présenter selon l'origine ethnique, chez les filles comme chez les garçons.

En conclusion

Malgré ses mécanismes de protection, les réponses de ChatGPT révèlent des stéréotypes et des lacunes liés au genre, à l'origine ethnique et au handicap. Alors que les jeunes utilisent de plus en plus l'IA, notamment comme soutien émotionnel, leur protection et l'encadrement de cette technologie doivent être renforcés.

2 Childline est une ligne d'écoute gratuite et confidentielle, accessible 24 heures sur 24, gérée par la National Society for the Prevention of Cruelty to Children, une association caritative au service des moins de 19 ans au Royaume-Uni. Samaritans est quant à elle une association caritative qui offre un soutien émotionnel gratuit, 24 heures sur 24, à toute personne en détresse au Royaume-Uni et en Irlande.

Le cadre juridique

L'enquête révèle les inquiétudes des jeunes face à un encadrement juridique de l'IA jugé insuffisant. Elles et ils estiment que la législation ne suit pas les évolutions technologiques et appellent les pouvoirs publics à renforcer la réglementation.

Une analyse juridique menée avec un cabinet d'avocats confirme ces préoccupations. Elle compare les cadres réglementaires de huit juridictions : l'Union européenne, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Kenya. L'objectif est d'évaluer dans quelle mesure ces dispositifs protègent les jeunes, en particulier les adolescentes.[3]

Principaux résultats :

Malgré leurs différences, les cadres juridiques étudiés présentent plusieurs lacunes communes :

- **Des seuils d'âge incohérents** : aucune juridiction ne définit clairement et uniformément l'adolescence dans sa réglementation de l'IA. L'Allemagne distingue toutefois les enfants de moins de 14 ans des adolescent·es de 14 à 17 ans.

- **Une législation largement aveugle aux spécificités et inégalités liées au genre.** Quelques exceptions existent : le règlement européen sur les services numériques reconnaît les violences fondées sur le genre comme un risque systémique pour les très grandes plateformes ; la Constitution kényane prévoit des mesures en faveur des femmes ; et la législation espagnole sur la protection de l'enfance impose d'intégrer le genre dans l'évaluation des risques liés à Internet. D'autres textes tiennent compte du genre, mais sans valeur contraignante.

- **Une prise en compte quasi inexistante des discriminations intersectionnelles :** seule la stratégie britannique de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles reconnaît explicitement leur cumul possible avec d'autres discriminations, notamment le racisme.

- **D'importantes lacunes réglementaires : aucune juridiction n'impose d'évaluation des risques ventilée par genre.** La protection contre les hypertrucages (deepfakes) et les contenus pédocriminels reste fragmentée entre plusieurs branches du droit. Les règles de vérification de l'âge sont inégales et parfois peu appliquées. Enfin, les États-Unis ne disposent pas de législation fédérale générale sur l'IA, tandis que le Kenya ne possède pas de loi spécifique en la matière.

- **Dans les huit juridictions, les protections dont peuvent bénéficier les adolescentes n'ont pas été conçues pour répondre à leurs besoins spécifiques.** Même lorsque le genre est pris en compte, les dispositions restent limitées à certains risques ou contextes, sans constituer une exigence générale de la réglementation de l'IA.

- Les risques particulièrement préoccupants pour les filles, comme les deepfakes à caractère sexuel, les effets des algorithmes sur l'image corporelle ou la dépendance affective aux agents conversationnels, échappent ainsi largement aux dispositifs existants. La réglementation propre à l'IA ne les couvre pas suffisamment, tandis que les autres branches du droit peinent à suivre la rapidité et l'ampleur de ces technologies.

Partout, le droit peine encore à suivre les évolutions de l'IA et à protéger les jeunes face à des risques qui varient notamment selon leur genre.

3 La proposition législative européenne *EU KIDS Act*, déposée en septembre 2026, comprend des dispositions relatives à la protection des enfants dans le cadre de l'IA. Comme elle ne relève pas de la période couverte par l'analyse juridique et qu'elle n'avait pas encore été adoptée au moment de la publication, elle n'a pas été prise en compte dans l'évaluation.

Conclusion

Notre étude met en évidence des stéréotypes de genre et d'origine ethnique véhiculés par l'IA, notamment par ChatGPT. Ces biais, parfois difficiles à repérer, peuvent avoir des conséquences sur les jeunes. Beaucoup pensent encore que l'IA *"n'a pas de préjugés puisqu'elle n'a ni émotions ni raisonnement humains"*, alors qu'elle peut reproduire les discriminations existantes dans la société.

Si les jeunes reconnaissent les avantages de l'IA, beaucoup sont aussi conscient·es de ses dangers. Les données espagnoles montrent notamment une inquiétude accrue face aux risques numériques chez les filles et les jeunes femmes, ainsi que chez les jeunes déclarant des problèmes de santé mentale.

Ces risques ne concernent toutefois pas uniquement les filles : les garçons sont également exposés. L'IA n'est pas dangereuse en soi et il ne s'agit pas d'en priver les jeunes.

Mais garantir un accès égal à l'IA ne suffit pas à assurer les mêmes bénéfices, un traitement équitable et une protection adaptée.

L'encadrement de l'IA doit donc tenir compte non seulement de ses utilisateurs et utilisatrices, mais aussi des groupes les plus exposés. Les vulnérabilités varient selon les jeunes et nécessitent des protections adaptées, encore largement inexistantes. Ces mesures doivent être intégrées aux cadres juridiques et institutionnels chargés de protéger les jeunes.

> **"Ils ne peuvent pas nous interdire les applications, on trouvera toujours un moyen de contourner l'interdiction. Ils doivent aussi reconnaître que ça peut être utile."**
> Adolescente de 13 ans, Royaume-Uni



Rahimat, 18 ans, montre à un groupe d'adolescentes comment utiliser un chatbot conçu pour les informer des risques liés à Internet au Népal © Plan International

Recommandations

Fondées sur les résultats de cette étude, ces recommandations visent à promouvoir un encadrement de l'IA respectueux des droits de l'enfant, sensible aux enjeux de genre et fondé sur la responsabilité des acteurs et actrices concerné·es.

1 Mettre en place un cadre réglementaire cohérent, contraignant et sensible au genre :
Les protections existantes sont dispersées entre différentes législations : IA, données personnelles, sécurité en ligne, égalité, consommation et protection de l'enfance. Les pouvoirs publics doivent combler ces lacunes et clarifier les responsabilités des institutions. La réglementation doit reconnaître les enfants comme titulaires de droits et tenir compte des expériences spécifiques des adolescent·es, notamment des filles et des jeunes femmes.

2 Imposer des évaluations d'impact intégrant les droits de l'enfant et les enjeux de genre :
Les pouvoirs publics et les entreprises doivent prévenir les risques prévisibles, en évaluant les systèmes d'IA avant leur déploiement et tout au long de leur utilisation. Ces évaluations doivent déboucher sur des mesures concrètes de prévention et de réduction des risques, fondées sur des données ventilées notamment par âge, sexe, genre, handicap, origine ethnique et situation socioéconomique. Les entreprises doivent vérifier si leurs systèmes produisent des réponses ou des opportunités différentes selon les caractéristiques des utilisateurs et utilisatrices. Les pouvoirs publics et les organisations internationales doivent également soutenir des recherches de long terme, inclusives et participatives, conçues avec les jeunes.

3 Fixer des normes de sécurité contraignantes pour les usages de l'IA présentant des risques élevés : Une attention particulière doit être portée au soutien émotionnel, aux agents conversationnels, à la manipulation d'images, aux violences sexuelles, aux contenus liés à l'apparence et au harcèlement. Les outils proposant un soutien émotionnel doivent préciser qu'ils ne remplacent ni les adultes de confiance ni les professionnel·les qualifié·es. Ils doivent respecter des normes de sécurité et de santé mentale vérifiées de manière indépendante, éviter d'encourager la dépendance et faciliter l'accès à un soutien humain. Enfin, les fournisseurs doivent empêcher la création et la diffusion de contenus intimes ou sexualisés illégaux ou non consentis, avec des dispositifs de signalement et de retrait accessibles aux enfants et permettant une intervention rapide. Lorsque la vérification de l'âge est nécessaire, elle doit être fiable, proportionnée et contrôlable indépendamment, sans priver les jeunes des bénéfices de l'IA.

4 Renforcer l'éducation à l'IA dans les cadres scolaires et extrascolaires :
Les pouvoirs publics et les organisations de la société civile doivent permettre aux jeunes de comprendre le fonctionnement de l'IA, ses biais, l'utilisation de leurs données et les risques de manipulation des contenus, tout en développant leur esprit critique. Cette sensibilisation doit aussi concerner les familles et les communautés. Les professionnel·les de l'éducation, du travail social, de la protection de l'enfance et de la santé doivent être formé·es pour mieux accompagner les jeunes.

5 Garantir une participation réelle des enfants et des jeunes aux décisions :
Les enfants et les jeunes doivent pouvoir influencer les décisions qui façonnent leur vie numérique. Leur participation doit être sûre, dotée de moyens suffisants et avoir un effet concret sur les décisions, en tenant compte aussi bien des bénéfices qu'elles et ils retirent de l'IA que des risques rencontrés. Les pouvoirs publics et les entreprises technologiques doivent financer et mettre en place des instances permanentes de consultation des enfants et des jeunes, sans faire reposer cette responsabilité uniquement sur les associations et les organisations locales.

À propos de Plan International

Plan International est une organisation de solidarité internationale qui défend les droits des enfants et l'égalité entre les filles et les garçons.

Nous croyons au potentiel de chaque enfant, mais savons que la pauvreté, les violences et les discriminations empêchent trop souvent son épanouissement. Les filles en sont les premières victimes.

Aux côtés des enfants, des jeunes et de nos partenaires, nous agissons pour un monde plus juste en nous attaquant aux causes profondes des inégalités. Nous défendons les droits des enfants, les accompagnons face aux crises et œuvrons pour faire évoluer les pratiques et les politiques, du niveau local à l'international.

Depuis plus de 85 ans et dans plus de 80 pays, nous agissons pour transformer la vie des enfants, jusqu'à l'égalité !

Nous suivre
facebook.com/planinternational
twitter.com/planglobal
instagram.com/planinternational
linkedin.com/company/plan-international
youtube.com/user/planinternationalt
www.tiktok.com/@plan.international
https://bsky.app/profile/planglobal.bsky.social

Plan International
International Headquarters
Dukes Court, Duke Street, Woking,
Surrey GU21 5BH, United Kingdom
Tel: +44 (0) 1483 755155
Fax: +44 (0) 1483 756505
E-mail: **info@plan-international.org**

Cover image: Nguyet regarde une vidéo sur son téléphone avec ses ami·es au Vietnam.
© Plan International

Avertissement : les photos utilisées dans ce rapport ne représentent pas les participant·es à l'étude.